



PUBLIC-PRIVÉ : TOUS CONCERNÉS ! RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON !

Depuis le 5 décembre, les salariés du public et du privé sont engagés avec les organisations CFE-CGC CGT FO FSU Solidaires UNEF et UNL dans la grève et les manifestations pour exiger le retrait de la réforme Macron.

▶ LA RÉFORME MACRON, C'EST LA FIN DE TOUS LES RÉGIMES DE RETRAITE EXISTANTS

L'ensemble des régimes de retraite existants, à commencer par le régime général et les retraites complémentaires (Agirc-Arrco) pour les salariés du secteur privé, ainsi que le Code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires, seront supprimés et remplacés par un régime de retraite dit universel, sans prise en compte des spécificités professionnelles, de la pénibilité et des périodes de formation.

▶ LA RÉFORME MACRON, C'EST LA BAISSÉ DRASTIQUE DE TOUTES LES RETRAITES

Avec la réforme Macron, le calcul de la retraite se ferait sur l'intégralité de la carrière, là où actuellement le calcul se fait sur les 25 meilleures années (dans le secteur privé) et les 6 derniers mois (dans la fonction publique). Il en résulterait mécaniquement une baisse drastique du montant des retraites, pouvant aller jusqu'à 50% de pertes par rapport aux régimes existants. Cela toucherait en premier lieu les femmes qui subissent plus largement les temps partiels et les carrières hachées.

▶ LA RÉFORME MACRON, C'EST LA FIN D'UN MONTANT DE RETRAITE GARANTI

Avec la réforme Macron, le montant de la retraite serait calculé selon le nombre de points acquis sur toute la carrière, multiplié par la «*valeur de service*» du point en vigueur au moment de la retraite (aujourd'hui fixée à 0,55€). Or, la «*valeur de service*» du point serait révisable chaque année, par le gouvernement, en fonction d'une estimation de l'espérance de vie, de la conjoncture économique, de la situation financière du système... La «*valeur de service*» du point servirait alors de variable d'ajustement pour permettre au gouvernement de baisser le montant des pensions.

▶ LA RÉFORME MACRON, C'EST LA MISE EN PLACE D'UN ÂGE PIVOT PERMANENT

Le gouvernement et certaines organisations affirment que l'âge pivot (appelé également «*âge d'équilibre*») serait retiré du projet de loi, ce qui est un mensonge. Dans la lettre d'E. Philippe adressée aux syndicats le 11 janvier, il est affirmé : «*le projet de loi prévoira que le futur système universel comporte un âge d'équilibre. Celui-ci constituera un des leviers du pilotage collectif du système.*» (point 4). Par conséquent, c'est bien l'«*âge d'équilibre*» qui servira de «*levier*» pour contraindre les salariés à travailler plus longtemps s'ils veulent éviter de subir une décote (ou «*malus*»).

CE QU'IL FAUT, C'EST BIEN LE RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON !

Les cheminots et les agents de la RATP, en grève historique depuis le 5 décembre pour obtenir le retrait pur et simple de la réforme Macron, sont rejoints depuis par de nombreux salariés : énergie, Opéra de Paris, musée du Louvre, avocats, Banque de France, raffineries, ports et docks, enseignants, lycéens, étudiants...

Majoritaires ensemble, les URIF CFE-CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES avec l'UNEF et l'UNL considèrent que c'est en élargissant la mobilisation à tous les secteurs du public et du privé, par la tenue des assemblées générales de salariés qui décident de rejoindre la grève, que nous obtiendrons le retrait de la réforme Macron et l'amélioration des régimes existants, notamment par l'augmentation des salaires et du SMIC, l'égalité salariale femme / homme ou encore la fin des exonérations patronales.

MANIFESTATION RÉGIONALE – VENDREDI 24 JANVIER 11H / RÉPUBLIQUE VERS CONCORDE